



Informations sur la mission

L'armée suisse participe avec des officiers d'état-major à la mission internationale de maintien de la paix dans la République du Soudan du Sud (MINUSS - Mission des Nations Unies au Soudan du Sud). Cet engagement repose sur une décision du Conseil fédéral du 28 avril 2010.

[\(Informations complémentaires\)](#)



Secteur d'engagement

C'est en 1956 que le Soudan accède à l'indépendance. Depuis lors, le pays est essentiellement en proie à des guerres civiles et crises entre la partie nord arabo-musulmane et la partie sud majoritairement chrétienne. Le 9 juillet 2011, le Sud se sépare du Nord et proclame son indépendance en tant que République du Soudan du Sud, mais la paix ne n'établit pas. Aujourd'hui, le gouvernement et des groupes d'opposition appartenant à diverses ethnies se combattent.

Tâches

Les tâches de la MINUSS sont les suivantes:

- Surveillance de l'application du traité de paix
- Désarmement des rebelles et leur intégration dans l'armée régulière
- Assistance dans la mise en place d'institutions étatiques.

[\(Site Web de la MINUSS\)](#)

Tâches des militaires suisses

La MINUSS se compose, au total, d'environ 12'300 casques bleus et de 180 officiers de liaison et officiers d'état-major, dont font actuellement partie deux officiers d'état-major suisses. Dans cet environnement international, ils sont engagés par exemple dans les domaines du suivi de la situation et de la logistique.

[\(Vidéo au sujet de la mission\)](#)

Raphael, 28 ans, officier d'état major: « En tant qu'officier logistique d'une armée de milice, il m'était important de venir apporter ma petite contribution à l'effort de paix pour le Soudan du Sud. Se confronter à la réalité d'un jeune pays dévasté par de nombreux conflits et participer à l'effort de reconstruction est une expérience d'une valeur inestimable. Cet engagement à l'étranger me permet de ramener une expérience concrète pour le futur de mon service en tant que militaire suisse. »

